

## LE POINT DE VUE PROTESTANT

PAR

Jean Arnold de CLERMONT

*Fédération Protestante de France*

Le titre de notre journée est ainsi fait qu'il souligne les risques biotechnologiques. Permettez qu'en premier lieu je mette l'accent sur l'émerveillement qui est le nôtre devant les progrès spectaculaires des techniques qui permettent de remédier aux défauts de la nature — et pour les lecteurs de l'Écriture Sainte que nous sommes, d'y voir une réponse à l'invitation faite par la Genèse à l'homme de remplir la terre et la dominer, la cultiver et la garder. C'est une merveille si l'on songe aux dix couples sur cent qui sont stériles : après la « contraception qui dissocie sexualité et fertilité face à la détresse d'une fécondité qui peut constituer une menace », nous connaissons maintenant « la procréation médicalement assistée qui réassocie sexualité et fertilité face à la détresse d'une stérilité persistante ». Pourtant il est clair que la famille protestante qui attribue généralement à ces progrès scientifiques des caractères tout à fait positifs, signale des risques multiples. Je les répertorie en trois catégories :

### 1° *Les risques relatifs à la recherche biotechnologique*

A côté de l'émerveillement devant les techniques, naît le vertige de traiter l'humanité comme une espèce animale, de distinguer ce qui est du corps et ce qui est de « l'âme », alors que nous sommes indissociablement corps et âme, être vivant et être de relation. Ainsi l'accueil est sans réserve pour l'insémination artificielle avec donneur. Que signifie l'intervention d'un donneur extérieur — pour lui ou elle (« homme étalon ») —

pour le (les) demandeur(s) (intrusion d'un étranger dans une relation de couple) — pour l'enfant à naître (connaissance du géniteur). Jusqu'où aller pour ne pas dissocier le biologique de l'affectif, la recherche et la compétence technique de la demande de ceux qui s'adressent aux médecins. Le risque de l'orgueil scientifique est indéniable, alimenté par la publicité. Les manipulations génétiques relèvent à plus forte raison du même type de remarques. La prévention prénatale des enfants handicapés complète le travail d'élimination naturelle que la nature humaine effectue. Elle peut être accueillie dans cette perspective avec liberté et gratitude. Mais comment juger du degré de handicap intolérable du point de vue de l'enfant à naître ? Impossible de ne pas se poser la question. Refuser serait sacraliser la vie et la transformer de « don béni en don subi » (A. Dumas). Toutefois le risque est grand de passer de la prévention des handicaps au refus de les accepter, de les assister et de les aimer quand ils existent.

### 2° *Les risques relatifs aux couples*

Le risque majeur est celui de l'égoïsme narcissique des parents. « Le couple — écrit J.J. Leenhardt dans « Praxis » — ne doit pas échapper à la question que lui pose sa stérilité, de savoir si sa vocation essentielle est la procréation ou la formation de cette unité supérieure qui peut se réaliser dans d'autres cadres que celui de la famille. » Je souligne ici que la famille protestante ne lie pas nécessairement union et procréation, sexualité et fertilité. Par ailleurs comment sera vécue l'intrusion d'un étranger (géniteur anonyme) dans la relation homme-femme du couple ? Le risque de porte-à-faux pour le couple est réel ; la distinction entre géniteur et père sera-t-elle supportable pour l'homme stérile ; aura-t-il les mêmes sentiments vis-à-vis de l'enfant dont il n'est pas le père ? Pour la femme porteuse d'un enfant venu d'un autre, inconnu, comment sera vécue la distinction entre mari et père ; pour l'enfant, la distinction, s'il en est informé, entre son géniteur biologique et son père affectif ? Ceci étant, bien des risques ici soulignés sont ceux-là mêmes que connaît l'adoption, mais rendus plus aigus dans le cas de la stérilité masculine au regard d'une fécondité féminine réalisée. Pour le moins les couples devront-ils être solidement informés de ces questions. J'ai déjà signalé ci-dessus les risques liés aux manipulations génétiques permettant le diagnostic anténatal. Faut-il y ajouter celui de pouvoir répondre aux fantasmes des couples : avoir une fille plutôt qu'un garçon, ou inversement...

### 3° *Les risques relatifs à l'enfant à naître*

Je les ai signalés au passage ; ils touchent à la psychologie autant qu'à la génétique (risques de consanguinité par anonymat du donneur...)

Pour conclure, dirons-nous que devant ces risques, mieux vaut affirmer la loi naturelle, la sacralité de la nature, le respect absolu de la vie, préférer le général à l'individuel, la norme à l'exercice de la conscience ? Certainement pas ; mais à l'exercice nécessaire de la liberté de conscience, de la responsabilité individuelle, il faut donner des critères de référence. La réflexion protestante (cf. F. Quéré, *Assemblée du protestantisme à Strasbourg*, 1987) semble dégager aujourd'hui trois critères qu'elle puise dans la méditation de l'Écriture :

1) le refus de la performance médicale : la médecine doit répondre aux vraies souffrances et s'interdire tout acte qui n'aurait pour objet que la gloire du praticien — au même titre que Jésus guérissant les malades refusait aux pharisiens des signes qui n'auraient eu pour but que de manifester sa gloire personnelle (Marc 10/11ss) ;

2) le rejet d'une demande qui ne soit qu'au service du demandeur, sans relation à autrui (au sens large : le père, l'enfant, la société...), griserie de la puissance individuelle) : ainsi en est-il du rejet par Jésus de la demande de la femme de Zébédée d'une place auprès de Jésus pour ses fils (Mat. 20/20ss) ;

3) l'attention au plus démuné qui, sans conteste, est l'enfant à naître.

## ANNEXE

(Extrait de l'intervention de F. Quéré à l'Assemblée Générale de la Fédération Protestante de France, Strasbourg, mai 1987.)

### *Conviction et tolérance dans le domaine de l'éthique*

« ... Au nom de quoi et de qui parlons-nous ?

*Un protestant dira, au nom de la Bible. Mais est-il pertinent d'invoquer le plus ancien de nos écrits culturels pour secourir la plus récente de nos techniques ? La Bible n'aborde jamais de tels cas, et s'il est des situations néanmoins comparables, avec par exemple, Agar, Sarah, Laban ou Lot, ces situations ne sont, Dieu soit loué, pas normatives pour nous. Les prescriptions posées par la Bible, bon nombre d'entre elles ne sont plus applicables ni acceptables, ce ne sont donc pas dans des règlements historiques que nous allons puiser et qui nous obligeraient à lapider encore et à couper des mains droites.*

*Nous nous appuyons non pas sur une loi historique... mais sur une personne dont nous ne cessons pas d'interroger l'insondable mystère, qui est le Christ. Que fait donc celui que nous avons choisi et qu'Augustin appelait notre « Maître intérieur » ? Eh bien, il répond toujours à nos souffrances. Veux-tu guérir ? Que veux-tu que je te fasse ? Il saisit l'autre*

comme un appel. Il n'est dans tout son *Évangile*, pas un malade, pas un infirme, pas un anxieux qui ne soit reparti, allégé de son souci, renvoyé libre et valide pour le cours de son existence et qui ne demandait après tout qu'à remarquer, qu'à honorer ce « va » merveilleux par où le Christ congédie tous ses délivrés.

Cependant, on voit chez lui deux refus opposés à des demandes.

Le premier, c'est lorsqu'il refuse de donner un signe aux pharisiens qui l'invoquent à froid, pour le plaisir de la performance. « Donne-nous un signe », sans qu'il y ait dessous, de leur part, une douleur qui justifie leur requête.

Le second, c'est lorsqu'il repousse la mère des fils de Zébédée, implorant pour ses enfants les premières places dans le royaume. Celui qui est l'exaucement de toutes les prières, pourquoi rejette-t-il ces deux demandes-là ? Parce que ce sont aussi les seules dans l'*Évangile* qui n'émanent pas d'une souffrance vraie et qui sollicitent pour soi, sans chercher une relation à autrui qu'au contraire elles défont, isolent ou brisent.

Jésus refuse les miracles qui sont pour l'ostentation de la puissance du bienfaiteur ou pour la puissance de l'obligé. Nous pouvons méditer sur ces deux limites : la performance médicale ne tire pas sa valeur d'être une performance. Elle n'a pas à se déployer parce qu'elle le peut, et confondre pouvoir et valeur. Le possible ne coïncide pas avec le valable. Elle n'est pas là pour la gloire de l'exécutant. C'est pourquoi ces avancées ont besoin d'une barrière éthique et qu'il faut lui interdire de décréter à partir d'elle-même une moralité qu'elle est incapable de sécréter.

La morale a une autre source et le scientifique qui révèle des exigences morales les tire d'un autre fond que sa compétence. Il est juif, protestant, républicain, catholique, marxiste, philanthrope, humaniste, il juge avec ses traditions mais, s'il n'est rien de tout cela, s'il n'est que scientifique, il ne peut se prévaloir de sa science qui est radicalement impropre à inventer une éthique (sauf à l'intérieur de ses procédures), à énoncer des valeurs. Elle est comme dirait Pascal, d'un autre ordre. A l'autre extrémité, du côté du plaignant, s'inscrit, de la part de Jésus, une autre limite : c'est que toute requête n'est pas valable d'être une requête et que le demandeur, si pathétique soit-il, lui aussi est guetté par la volonté inéthique de la puissance, parce que songeant à soi avant la pensée des autres, son désir perd son caractère légitime. La demande de la dame Zébédée est différente des autres demandes en ce qu'elle manifeste une présence induite. Si le Christ lui avait demandé pourquoi elle réclamait un tel droit, elle n'aurait rien eu à dire que : parce que c'est moi et parce que ce sont mes fils. Sans égard pour les autres, il s'agit d'une considération égoïste, myope, posée aux dépens du prochain puisque ce n'est pas pour lui, différente en cela de la plainte des malades qui demandent à renouer leur lien avec la communauté, que la souffrance a rompu ; ici c'est le contraire : s'arroger de plein droit le meilleur et ne regarder que soi.

Aussi bien, dans le récit évangélique voit-on l'entourage des deux disciples concernés récriminer parce qu'il subit l'offense d'une prière qui est en effet offensante.

*Dans les problèmes multiples de la procréation, à l'exemple évangélique, nous avons cru valable de donner des avis positifs aux malades, aux infirmes, à ceux que le hasard de la vie a injustement abîmés, mais nous avons tenté de repousser l'ostentation pharisienne de la puissance médicale comme la supplication populaire ou individuelle de la préséance. La science n'a pas le droit de faire ce qu'elle veut parce qu'elle le peut et de faire son droit de son propre pouvoir. Son but n'est pas la puissance mais le service. Le consultant lui, n'a pas non plus le droit d'obtenir ce qu'il veut et d'en faire son droit parce qu'il le veut, quitte à nuire à d'autres, c'est-à-dire aux membres liés d'une même communauté, appelez-le le père, la mère, une autre femme, l'acteur médical, la société et, surtout, l'enfant.*

*Nous nous sommes opposés à tout ce qui aurait instauré, tant chez le bienfaiteur que chez l'obligé, une puissance seulement dévouée à soi et qui ne viserait pas les autres avant même soi-même. »*